

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Lyon, 31 août 2023



Rentrée scolaire 2023 – 2024

Scolarisation des enfants en situation de handicap : un droit toujours bafoué

L'Adapei 69, membre du réseau Unapei, appelle les familles à faire entendre leur voix

Malgré les engagements réitérés des pouvoirs publics, la rentrée 2023 n'est pas différente des autres. Encore des milliers d'élèves en situation de handicap ne pourront bénéficier de l'accompagnement auquel ils ont le droit. Certains d'entre eux continueront d'aller en classe 2 ou 4 heures par semaine, d'autres se retrouveront dans une classe inadaptée à attendre une place dans un établissement répondant à leurs besoins... et les moins chanceux persisteront à attendre que l'école leur ouvre ses portes ou qu'une place en établissement spécialisé soit disponible. Dans le Rhône, la situation n'est pas meilleure qu'ailleurs. L'Adapei 69 tire la sonnette d'alarme et invite les familles à témoigner.

Pour une scolarité digne de ce nom

Chouette, c'est la rentrée ! Les cartables se remplissent, on va retrouver les copains et apprendre plein de nouvelles choses. Tous les enfants sont prêts et ont hâte de découvrir leur nouvel enseignant...

Tous, sauf les milliers d'enfants en situation de handicap sans solution ou confrontés à des conditions de scolarisation inadaptée à leurs besoins et à la spécificité de leur handicap. Certains auront un « bout » de solution, parfois à des dizaines de kilomètres de leur domicile. D'autres auront « la chance » d'être accueillis dans l'école du quartier, 2 heures le mardi matin et 1h30 le vendredi après-midi... Avant que l'école ne jette l'éponge sans la présence d'une AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) et faute de formation des enseignants. D'autres encore devront rester à la maison, comme l'an dernier et peut-être comme l'an prochain, à attendre qu'une place se libère en institut médico-éducatif (IME).

Au-delà de l'injustice et du scandale que cette situation représente, ce sont des familles qui doivent s'organiser et continuer de se battre pour que les droits de leurs enfants soient enfin respectés et qu'ils bénéficient d'une scolarité effective et digne.

« Les priver d'école, c'est les priver d'une part essentielle de leur enfance et de leur vie. Et ils n'ont pas le temps d'attendre pour vivre leur vie d'enfant ! »

Luc Gateau, Président de l'Unapei

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales

Non, ce n'est pas normal, et pourtant...

Aucun parent n'accepterait que son enfant ne soit accueilli à l'école que deux heures par semaine et exclu de la cantine et de toutes les activités périscolaires. Aucun parent n'accepterait que son enfant soit scolarisé dans une école qui ne correspond ni à son âge, ni à ses acquis, ni à ses capacités. Aucun parent n'accepterait que son enfant soit maintenu en classe de maternelle, faute de place à l'école primaire.

Selon un sondage Opinionway commandé par l'Unapei, 92% des français jugent cette situation, imposée à des milliers de familles, inacceptable.

Pourtant, malgré les promesses du Gouvernement, année après année, les familles, les professionnels et les associations ont l'amère sensation que rien ne bouge.

Enfants, parents, professionnels, témoignez !

En relançant pour la 5^e année consécutive la campagne #Jaipasecole et la plateforme www.marentree.org, l'Unapei et ses associations affiliées, dont l'Adapei 69, entendent rendre visible la réalité de ces enfants et de leurs familles, et dénoncer une situation inacceptable.

Parents, enfants, professionnels sont invités à livrer leur témoignage et porter la voix de ceux que la société laisse sur le bord du chemin. Près de 900 témoignages déjà publiés sur la plateforme www.marentree.org illustrent la diversité des situations, qu'il s'agisse d'une scolarisation inadaptée, à temps partiel ou bien encore inexistante.

En complément, un manifeste est édité, qui met en lumière les chiffres liés à la scolarisation des enfants accompagnés au sein de l'Adapei 69.

Quelques chiffres

Sur 499 enfants accompagnés au sein d'établissements spécialisés de l'Adapei 69, 13% ne bénéficient d'aucune heure de scolarisation, 37% ont entre zéro et six heures de scolarisation par semaine, 20% ont entre 6 et 12 heures et 23% seulement ont plus de 12 heures.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des 780 enfants en attente d'une place dans un 6 IME de l'Adapei 69.

A propos

L'Adapei 69 est l'Association métropolitaine et départementale des parents et amis des personnes en situation de handicap : déficience intellectuelle, autisme, polyhandicap ou handicap psychique. Association loi 1901, elle accompagne plus de 2800 enfants et adultes au sein de 60 établissements et services spécialisés et soutient leurs proches depuis plus de 75 ans.

L'Adapei 69 est affiliée à l'Unapei, mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles. L'Unapei oeuvre depuis 60 ans pour que les personnes en situation de handicap accèdent aux mêmes droits que tous.

« Comment accepter, en tant que parent, que son enfant ne bénéficie pas des mêmes droits que les autres enfants et soit purement et simplement exclu du système scolaire français ? »

Valérie Bérard,
Présidente de l'Adapei 69

CONTACTS PRESSE

Amélie Naudion, Responsable communication de l'Adapei 69
anaudion@adapei69.fr – 07 89 01 69 80